



Lettre ouverte à l'attention de Monsieur Hervé Matthieu Ricour, Directeur Général de la BU France BtoC



3 juillet 2020

Monsieur le Directeur,

Par courriel en date du 1^{er} juillet 2020, vous annoncez que les travaux sur la Trajectoire 2023 initiés début 2020 et interrompus fin février, vont reprendre.

Pour mémoire, la Trajectoire 2023 est un projet à étapes essentiellement lié à la fin des TRV Gaz à horizon juillet 2023, qui englobe plus largement le volet social, en regard du volet économique et financier, de la BU France BtoC.

Depuis la mise en standby de ce projet, un événement majeur est intervenu : une crise sanitaire, qui a immobilisé notre économie, voire notre sphère privée, a changé notre façon de travailler mais également nos priorités et a modifié pour beaucoup le regard porté sur le monde jusqu'à celui du Président de la République.

La CFE Energies voit là une opportunité unique de redémarrer, notamment dans le cadre du projet Trajectoire 2023, avec une vision différente des choses, une façon de les appréhender en tirant les enseignements de la période que nous venons de vivre.

En effet, n'avons-nous pas là l'occasion d'apprécier de manière plus juste la rentabilité de nos activités sans rechercher, au dépend du reste, à réaliser éperdument quelques économies fortement préjudiciables par ailleurs à l'image du Groupe ?

N'est-il pas temps de changer les logiciels avec lesquels on lit la réussite économique des entreprises ?

N'est-il pas temps de faire preuve d'innovation non au détriment des emplois internes mais comme réponse aux défis sociétaux et environnementaux et de voir l'argent comme un moyen au service de l'humain et non comme une finalité en soi ?

N'est-il pas temps d'instaurer dans les logiques financières un lien entre la valeur des compétences et leur utilité dans le développement de l'entreprise ?

N'est-il pas temps pour les dirigeants d'ENGIE de rendre tangible leur engagement dans le capitalisme responsable ?

Certes, le groupe ENGIE a été impacté par la crise et la BU France BtoC n'a pas été épargnée. Cependant, la BU a les reins solides et les salariés ont fait preuve d'une mobilisation et d'une implication hors pair ; ils ont tenu le cap, comme vous l'avez d'ailleurs souligné dans vos interventions à de nombreuses reprises.

ENGIE a part ailleurs bénéficié des aides nationales, notamment pour les collègues d'Engie Home Services et a utilisé la majorité des leviers mis à sa disposition pour traverser la crise (ordonnance sur les congés par exemple).

Forts de ce constat et des convictions qui les ont toujours animés, les élus CFE Energies nourrissent l'espoir que les travaux à venir s'inscrivent dans cette vision de l'après covid-19.

Aussi, sommes nous sidérés par les dossiers soumis pour information-consultation en Comité Social Economique, à peine au sortir de la crise :

- développement de la délocalisation d'activités à la Direction Clients Professionnels ;
- suppression d'emplois supplémentaires à la Direction Tarif Réglementé, dont certains devaient être transférés à la Direction Grand Public à court et moyen termes.



La CFE Energies considère qu'ENGIE, qui a bénéficié de l'aide de l'état (actionnaire de référence du Groupe) pendant la crise, doit participer à la solidarité nationale et faire preuve d'engagement citoyen, **en relocalisant certaines activités, ce sur l'ensemble du territoire national. C'est tout le pari de nos travaux sur les « emplois en province », qui visent à éviter leur centralisation outrancière à Paris. C'est tout l'enjeu du futur accord télétravail.**

La ré-internalisation d'activités de gestion clientèle devrait également contribuer à cet effort. La crise a montré la fragilité de la répartition interne/externe en vigueur. En outre, la polyvalence des compétences et la capitalisation du savoir en interne favorisent la motivation et le développement des parcours professionnels.

Le redéploiement des salariés de la DTR doit s'appuyer sur un socle de garanties sociales leur permettant d'envisager leur avenir professionnel avec sérénité.

Aussi, la CFE Energies souhaite engager les discussions sur la Trajectoire 2023, non seulement sur la base de ces propositions, déjà formulées et réitérées, mais également en tirant les leçons de la crise Covid-19.

Parce que les salariés de France BtoC méritent un accompagnement social digne des efforts qu'ils fournissent au quotidien.

Les élus CFE Energies du CSE BtoC

Laure Richalet (DSC)
Stéphanie Beneteau
Didier Guichard
Sylvain Laclef
Arnaud Vial
Stéphane Boukouna
Damien Montéremal

Copie :

Madame Claire Waysand, Directrice Générale d'ENGIE par interim.

Monsieur Pierre Deheunynck, Directeur Général Adjoint en charge des Ressources Humaines.

